

A renvoyer à votre formateur ou à l'Espace ATD

Nom : Prénom :  
 Adresse :  
 E-mail : Tél :  
 Profession : Date de naissance :

## Souhaite participer à la formation CYCLE I

Coût en individuel	In@formea (FPC)	260 €
	IeA	312 €
Coût convention employeur	In@formea (FPC)	390 €

- **FPC = Formation professionnelle continue.**
- **In@formea**, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.
- Modalités transmises avec le contrat de formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

Cocher le dispositif choisi

<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge par l'employeur : 390 €</b> , je demande une convention à faire signer par mon employeur ou à mon OPCO que je retourne au plus tard <b>5 jours avant la date de la formation.</b>
<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge individuelle : 260 €</b> , je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard <b>14 jours avant la date de la formation.</b>
<input type="checkbox"/>	<b>Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC.</b> Je m'inscris directement auprès du formateur <b>et joins le chèque de 312 €.</b>

Cocher la modalité souhaitée (prochaines sessions proposées)

UZES	<b>Janvier 3 - 4</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
PARIS	<b>Février 1 - 2</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
SUISSE	<b>Mai 9 - 10</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h
PARIS	<b>Juin 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
UZES	<b>Septembre 11 - 12</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
PARIS	<b>Octobre 10 - 11</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
TOULON	<b>Novembre 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h30 // 9h30-12h30 / 13h30-16h30
SUISSE	<b>Novembre 7 - 8</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h

 Je souhaite recevoir la newsletter m'informant des activités de l'Espace ATD.

Date

Signature

FORMATEURS**Myriam GOFFARD**

Fondatrice de l'ATD® - Directrice des études

**Formation au siège de l'Espace ATD® FRANCE**

25 Boulevard Gambetta – 30700 UZÈS  
 & 38 rue S. Dépardon – 38290 La VERPILLIÈRE  
 06 82 25 84 80  
 myriam.goffard@espaceatd.fr

**Stéphanie DAVIN**

Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

**Formation à TOULON & PARIS**

1777 route de Toulon - Espace entreprises St Gervais  
 83400 HYERES  
 07 64 32 64 59  
 stephanie.davin@espaceatd.fr

**Bernadette GATEL-CESAR**

Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

**Formation à GRENOBLE**

1 Rue de la Prévachère - 38320 SAINT MARTIN D'HERES  
 06 87 72 13 55  
 bernadettecesar@gmail.com

**Séverine SOORIAH-BEYTRISON**

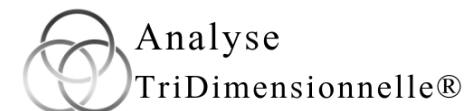
Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

**Formation en SUISSE**

c/o Cabinet Vie Nouvelle - Avenue Beauregard 18  
 2036 CORMONDRECHE (NE) SUISSE  
 (+) 41 76 521 54 62  
 info@severinesooriah.ch

**ESPACE ATD®**

Siège Fondateur  
 25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS  
 (0)6 82 25 84 80  
 analysetrimensionnelle@gmail.com



Anthropologie psychanalytique - Méthode Analytique Intégrative Esthétique  
 Formations en Relations Humaines et aux métiers de l'Accompagnement  
 PSYCHOTHÉRAPIE - MANAGEMENT - SANTÉ - ÉDUCATION - SOCIAL

**Bulletin de demande d'inscription****Formations de l'ESPACE ATD®**

**in@formea** **IeA**

**CYCLE I****LES FONDAMENTAUX  
DE LA RELATION**

15 heures

**Année 2020****ESPACE ATD®**

Siège Fondateur  
 25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS  
 (0)6 82 25 84 80

<https://analyse-tridimensionnelle.com>

<https://informea.net>

**Voir coordonnées de votre formateur au dos.**

**Bulletin de demande d'inscription****A conserver par vos soins****Contrat auprès de l'Institut In@formea**

Organisme de formation professionnelle continue

*2<sup>e</sup> volet à compléter pour une demande dans le cadre de la formation professionnelle continue en convention employeur ou OPCO.***A renvoyer à l'Espace ATD - UZES**

Nom : Prénom :  
 Adresse :  
 Profession : Tél :  
 E-mail : Date de naissance :

**Souhaite participer à la formation CYCLE I**

Coût en individuel	In@formea (FPC)	260 €
	IeA	312 €
Coût convention employeur	In@formea (FPC)	390 €

- **FPC = Formation professionnelle continue.**
- **In@formea**, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.
- Modalités transmises avec le contrat de formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

**Cocher le dispositif choisi**

<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge par l'employeur : 390 €</b> , je demande une convention à faire signer par mon employeur ou à mon OPCO que je retourne au plus tard <b>5 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge individuelle : 260 €</b> , je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard <b>14 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC.</b> Je m'inscris directement auprès du formateur <b>et joins le chèque de 312 €</b> .

**Cocher la modalité souhaitée (prochaines sessions proposées)**

	UZES	<b>Janvier 3 - 4</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
	PARIS	<b>Février 1 - 2</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	SUISSE	<b>Mai 9 - 10</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h
	PARIS	<b>Juin 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	UZES	<b>Septembre 11 - 12</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
	PARIS	<b>Octobre 10 - 11</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	TOULON	<b>Novembre 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h30 // 9h30-12h30 / 13h30-16h30
	SUISSE	<b>Novembre 7 - 8</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h

 Je souhaite recevoir la newsletter m'informant des activités de l'Espace ATD.

Date

Signature

**La formation professionnelle continue est destinée aux personnes qui font partie de la vie active : Salariés - Professions libérales, indépendants - Demandeurs d'emploi.** Elle constitue selon l'article L6311-1 du Code du Travail une obligation nationale. Elle vise à sécuriser et à optimiser la carrière professionnelle, à faciliter l'adaptation aux nouvelles conditions de travail et aux nouvelles technologies, à favoriser l'insertion ou réorientation professionnelle ainsi que le développement des compétences, à contribuer à la promotion sociale et à accroître les chances d'avancement professionnel. **Dès lors que la visée est professionnelle et que la personne est dans la vie active, l'inscription relève donc de la formation professionnelle continue.** Deux possibilités d'inscription : avec **une convention de l'employeur (ou OPCO) ou un contrat individuel de formation.**

**Le document adéquat sera établi par In@formea en fonction des modalités cochées sur le bulletin d'inscription.** Ce bulletin est à envoyer par voie postale au siège fondateur de l'Espace ATD® ou à remettre à votre formateur qui le transmettra.

**Prise en charge par l'employeur, ou l'OPCO**, l'institut vous transmet une convention à faire signer par l'organisme financeur ou l'employeur à retourner par voie postale au plus tard 5 jours avant la date de la formation choisie. (Remplir le 2<sup>e</sup> volet.)

**Prise en charge individuelle**, l'institut vous transmet un contrat à retourner par voie postale, dûment complété, au plus tard 14 jours avant la date de la formation.

**En cas de désistement** du stage par le stagiaire après le délai de rétractation, 30% reste dû à In@formea.

**En cas d'annulation** du stage par le stagiaire à partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût restera acquise à In@formea.

**Inscription auprès de l'Institut IeA**

École privée hors contrat

**Les personnes ne relevant pas du dispositif de la formation professionnelle continue** peuvent bénéficier des formations de l'Espace ATD® en s'inscrivant auprès de l'école privée hors contrat l'Institut d'études en ATD® : IeA. Cet organisme peut aussi permettre de suivre les formations en auditeur libre. Les formalités sont alors à effectuer directement auprès de votre formateur (correspondant au lieu de formation choisi).

**Envoyer par voie postale le paiement et le bulletin d'inscription à l'adresse du formateur, l'inscription sera effective dès réception.**

Le règlement de la totalité du coût de la formation est dû à l'inscription au **maximum 14 jours calendaires avant le début de la formation.** Joindre un **chèque à l'ordre du formateur** qui sera encaissé le jour de la formation.

**En cas d'annulation** après les 14 jours légaux de rétractation, 30% du coût de la formation restent dus. A partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût reste au formateur, sauf si un remplaçant est trouvé par vos soins.

NB/

→ En Suisse le prix est converti en fonction de la valeur du taux de change de la monnaie, en cours.

→ A Grenoble le coût à payer reste Hors Taxe de par la structure juridique du formateur. (260€)

Espace ATD® - IeA - In@formea - Copyright - Tous droits réservés

**COORDONNÉES EMPLOYEUR ou OPCO****Nomination de l'entreprise / OPCO :**

Adresse :

Siret :

Responsable :

Réfèrent du stagiaire :

Téléphone :

E-mail :

Souhaite que Mr / Mme ..... participe à la formation CYCLE I de l'Espace ATD auprès de l'organisme In@formea et je demande un devis afin d'établir la convention.

Coût convention employeur	In@formea (FPC)	390 €
---------------------------	-----------------	-------

- **In@formea**, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.
- Modalités transmises avec le contrat de formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

Le demandeur recevra une convention qui devra être retournée signée par l'employeur ou l'OPCO, au plus tard **5 jours avant la date de la formation** (cachet de la poste faisant foi).

**Cocher la modalité souhaitée (prochaines sessions proposées)**

	UZES	<b>Janvier 3 - 4</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
	PARIS	<b>Février 1 - 2</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	SUISSE	<b>Mai 9 - 10</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h
	PARIS	<b>Juin 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	UZES	<b>Septembre 11 - 12</b>	9h-12h / 13h30-19h30 // 12h30-15h30 / 16h-19h
	PARIS	<b>Octobre 10 - 11</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h // 9h30-12h30 / 13h30-17h
	TOULON	<b>Novembre 6 - 7</b>	9h30-12h30 / 13h30-19h30 // 9h30-12h30 / 13h30-16h30
	SUISSE	<b>Novembre 7 - 8</b>	9h-12h / 13h-18h // 9h-13h / 14h-17h

Date

Signature